

MANIFESTE DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE



**POUR UNE FRANCE PROSPÈRE,
FAISONS LE PARI DE L'ENTREPRISE !**

Avril 2012



**INSTITUT DE
L'ENTREPRISE**



« Pour les hommes et les femmes d'entreprise que nous sommes, l'enjeu du prochain mandat présidentiel est clair : assumer collectivement l'adaptation de nos structures économiques et sociales pour reconstruire notre position en Europe et nous projeter pleinement dans l'économie mondialisée. Nous ne pouvons plus troquer notre avenir contre la fausse sécurité, la fausse solidarité d'un modèle à bout de souffle. Bien-être, bien vivre, emplois, protection et cohésion sociales sont plus que jamais indissociables de la performance de nos entreprises. Nous devons préférer la prise de risque à l'immobilisme, l'innovation sociale à la stérilisation des acquis. Miser sur le dialogue social et l'intelligence collective. En un mot, faire le pari de l'entreprise ! »

Xavier Huillard, président de l'Institut de l'entreprise

Avant- propos

La France a trop d'atouts pour se prétendre victime de la fatalité

Perte du triple A, décrochage par rapport à l'Allemagne, montée continue du chômage... La dégradation de la situation provoque une recrudescence de discours convenus sur notre irréversible déclin. Pourtant, la France a trop d'atouts pour se prétendre victime de la fatalité. D'abord, tout un pan de notre économie a accompli la révolution silencieuse de la mondialisation. La France doit aux succès de ses grands groupes et de ses PME exportatrices de tenir son rang de cinquième économie du monde. Notre attractivité pour les investissements directs étrangers, tout comme notre capacité d'investissement (la France est le troisième investisseur mondial en 2011) confirment l'importance de notre économie. En ce qui concerne les échanges internationaux, la France est le 6^e exportateur de biens et le 5^e exportateur de services en 2010. Notre pays dispose également d'actifs de premier ordre pour se positionner dans la mondialisation : la permanence d'un Etat de droit ; la qualité de notre main d'œuvre et de nos diplômés de l'enseignement supérieur ; la performance de nos chercheurs et de notre R&D ; l'excellence des infrastructures énergétiques et de transport ; notre position de première destination touristique mondiale ; enfin, un dynamisme démographique unique en Europe. Par ailleurs, sans que les Français s'en rendent nécessairement compte, notre pays sait s'adapter à la nouvelle donne économique avec des dispositifs comme le statut d'auto-entrepreneur ou la rupture conventionnelle du contrat de travail ; il sait également innover comme l'illustrent la mise en œuvre de l'autonomie des universités ou le crédit impôt-recherche. Pourtant, nous ne pouvons prendre à la légère le passage de nombreux indicateurs au rouge foncé. Ils dessinent en effet une triple urgence financière, économique et sociale.

Constat d'urgence financière, économique et sociale

Avec la dégradation récente de notre note financière, l'impasse structurelle dans laquelle se trouvent nos finances publiques a cessé d'être un sujet rhétorique. Prise en tenaille depuis de nombreuses années entre le déficit et la dette, la France se trouve pour la première fois face à une urgence financière absolue : celle de redresser la barre suffisamment vite et fort pour échapper à ce que la Cour des Comptes appelle les « scénarii de l'inacceptable ». Le dérapage de la dette publique aurait un effet mécanique de hausse des taux d'intérêt qui porterait préjudice à l'ensemble de l'économie en réduisant les capacités d'emprunt des acteurs économiques, et en premier lieu des entreprises.

À l'urgence financière se superpose l'urgence économique. Le déficit du commerce extérieur ne cesse de s'amplifier, tant dans la zone euro que dans le reste du monde. Il va de pair avec la rétractation de notre tissu de PME exportatrices. Ce n'est pas une surprise, quand on sait qu'elles ont, juste derrière la Grèce, les marges les plus faibles d'Europe, et un taux d'endettement historiquement élevé. L'enjeu, c'est de moderniser notre appareil productif pour faire à nouveau jeu égal avec l'Allemagne.

Cette urgence financière et économique trouve son corollaire dans la société. Massif, indifférencié, peu réactif, notre système social se montre incapable de lutter efficacement contre le chômage de masse et une exclusion sociale et territoriale croissante. L'angoisse de déclassement qui étreint une partie de nos concitoyens ne peut être niée. Seul le redressement de nos finances et la modernisation de notre modèle productif permettront d'apporter des réponses concrètes aux menaces contre la cohésion et la stabilité nationales.

La véritable exception française, c'est l'état de crise

Face à ces constats d'urgence, nous devons traiter le mal à la racine, qui se loge dans le décalage croissant entre nos choix collectifs et la réalité de nos moyens. Prompts à brandir l'exception française, nous n'avons pas vu la spécificité hexagonale de la crise. L'Allemagne et les pays du nord de l'Europe sont en train de sortir renforcés de l'épreuve¹. Plutôt que de s'arc-bouter sur l'existant, ils ont rénové, en quelques années, leurs structures économiques et sociales. Ces pays sont désormais en mesure de profiter à plein d'une croissance mondiale toujours forte compte tenu des besoins des économies émergentes. Par ailleurs, d'autres pays ont su, dans des contextes de crise financière aiguë, se redresser, comme le Canada et la Suède qui ont diminué leur dette publique de plus de 40% en 10 ans. Ce qui saute désormais aux yeux, c'est le retard de l'action publique par rapport à la modernisation en cours de la société française. Héritière d'une tradition jacobine et centralisatrice, elle voudrait tout faire alors même qu'elle ne peut pas tout. Pour organiser les atouts de la France en Europe et dans le monde, elle doit s'appuyer sur les ressources de l'intelligence collective.

1. Voir la note de l'Institut de l'entreprise : *Le choix de l'entreprise. Comment la France peut s'inspirer de l'Allemagne*, consultable sur www.institut-entreprise.fr

Les leviers du rebond : mobiliser l'intelligence collective

Décidée depuis le sommet, aucune série de mesures ne redressera miraculeusement notre compétitivité. A cet égard, la sphère publique devrait renoncer à une posture interventionniste, qui, au-delà de ses effets économiques hasardeux, correspond trop peu souvent aux moyens réels dont elle dispose. Jusqu'à présent, les assauts de volontarisme n'ont engendré que scepticisme et discrédit. Il faut désormais actionner les leviers de résilience là où ils se trouvent : non pas au niveau macro, mais au niveau micro-économique. On avait parlé, dans les années 80, d'un big-bang de la décentralisation. Aujourd'hui, il faut le prolonger par celui de l'intelligence collective. La puissance publique ne doit plus se substituer aux acteurs de terrain : entreprises ancrées dans le tissu territorial, partenaires sociaux, collectivités locales, universités... En appliquant le principe de subsidiarité aux entreprises, elle doit au contraire privilégier leur agilité naturelle par rapport au temps lent de l'administration. En associant systématiquement la mise à disposition de moyens et le principe de responsabilité, elle doit lever les obstacles pour permettre aux écosystèmes locaux de mener conjointement, efficacement et rapidement les transformations nécessaires. C'est un véritable renversement de perspective.

Cette transformation doit s'organiser autour de trois priorités : concentrer l'Etat sur ses missions prioritaires ; aider les entreprises à reconstruire la compétitivité de la France ; refonder notre pacte social.

Les 12 propositions de l'Institut de l'entreprise



Note: les propositions évoquées dans ce document sont consultables sous leur forme détaillée dans les publications suivantes de l'Institut de l'entreprise : *Après la crise, quel libéralisme?* Sociétal, N° 67, 1^{er} trimestre 2010; *Flexibilité responsable, dépasser le dualisme du marché du travail* - rapport de l'Institut de l'entreprise, décembre 2011; *Pour un choc de compétitivité en France* - rapport de l'Institut de l'entreprise, janvier 2012.

1. CONCENTRER L'ETAT SUR SES MISSIONS PRIORITAIRES

Proposition 1

Prendre des mesures immédiates de réduction de la dépense publique

- › Diminuer tous les plafonds des réductions et crédits d'impôts les moins efficaces : 10 milliards d'euros.
- › Geler les mesures générales d'augmentation des salaires dans la fonction publique : 9 milliards d'euros.
- › Indexer les pensions de retraite et toutes les prestations sociales sur l'inflation diminuée d'un point : 11 milliards d'euros.
- › Fixer des objectifs ambitieux de réduction des dépenses aux collectivités territoriales.

Proposition 2

Rendre possible la délégation à des entreprises privées pour toutes les missions de service public non régaliennes, par un usage étendu et contrôlé des partenariats public-privé (PPP) et de l'externalisation. Ces opérations seront évaluées par rapport à la qualité et à l'efficacité du service rendu aux citoyens ou aux usagers.

Si la croissance en 2012 était nulle, la dette atteindrait 90% du PIB. Face à un déficit public de 103 milliards d'euros en 2011, dont 50 % est indépendant de la conjoncture, nous devons réduire sans faiblesse les dépenses de l'Etat, mais aussi de la protection sociale et des collectivités locales, ces dernières ayant été largement épargnées par les efforts budgétaires jusqu'à présent. Cela passe par un traitement d'attaque : l'adoption immédiate des mesures qui auront un impact automatique et massif sur les finances publiques dans les 5 ans à venir. Nous devons y associer un travail en profondeur pour redéfinir les missions d'un Etat efficace. Nous proposons de distinguer les missions régaliennes des autres missions de service public. Les premières requièrent le monopole d'action de l'Etat. Pour les secondes, la seule question qui vaille, c'est celle de la qualité du service rendu aux citoyens. D'une logique de gestion administrative, nous devons passer à une dynamique de création de valeur et d'entrepreneuriat, par exemple grâce aux partenariats public-privé. En ce qui concerne l'amélioration de la productivité de la dépense publique, nous devons faire preuve d'audace avec le recours à l'externalisation, la suppression des doublons administratifs, la définition précise du périmètre d'intervention de toutes les structures publiques. Autorité, responsabilité et mesure de la performance doivent coïncider dans l'ensemble de l'administration et du service public.

2. AIDER LES ENTREPRISES À RECONSTRUIRE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE.

Proposition 3

Alléger le coût du travail en transférant une partie des cotisations sociales vers la fiscalité pesant sur les ménages (TVA, CSG, fiscalité écologique).

Proposition 4

Stabiliser l'environnement juridique des entreprises en instituant un moratoire de 5 ans sur les règles sociales et fiscales des entreprises élaborées en début de quinquennat.

Proposition 5

Créer un Conseil pour la Compétitivité auprès du gouvernement, regroupant dirigeants d'entreprise et décideurs publics, afin d'évaluer l'impact de toute décision publique sur la compétitivité.

Proposition 6

Investir massivement dans la qualification des hommes et des femmes en renforçant le rôle des entreprises dans la définition des cursus de formation initiale, continue et de l'apprentissage.

Assumer le choix de l'offre, plutôt que celui de la consommation, c'est le principal levier pour aider les entreprises à restaurer la compétitivité de la France. A l'heure où la situation contraint fortement le levier budgétaire et fiscal, la restauration de la confiance des entrepreneurs dans la volonté politique d'une transformation profonde du modèle économique et social est cruciale.

Compte tenu du poids démesuré du financement de la protection sociale sur le coût du travail, il est essentiel de transférer une partie des cotisations sociales vers la fiscalité des ménages. Par ailleurs, face à l'incertitude croissante de l'économie, c'est à l'Etat non seulement d'assurer un socle de prévisibilité réglementaire pour les entreprises mais de mettre en place un environnement favorable à leur croissance. Après la mise en place des réformes structurelles nécessaires, nous demandons un moratoire de cinq ans sur les principaux dispositifs fiscaux et sociaux. Une fois ces préalables acquis, c'est aux entreprises qu'il appartient de reconstruire leur avantage concurrentiel en misant sur l'innovation, la formation et en accélérant la montée en gamme de leurs produits et services. C'est au niveau local que la différence se fera, par davantage de solidarité en réseau qui doit rassembler les PME et les grands groupes, ces derniers réalisant plus de 60% des dépenses de recherche privée et plus de la moitié des exportations. Cette solidarité en réseau concerne également les parties prenantes de l'écosystème local, élus, syndicats, universités, centres de recherche...

3. REFONDER NOTRE PACTE SOCIAL

Proposition 7

Renforcer le rôle des partenaires sociaux par l'inscription de leur autonomie dans la Constitution, afin que le gouvernement et le Parlement soient juridiquement liés par les conventions signées entre partenaires sociaux.

Proposition 8

Rendre obligatoire une négociation annuelle sur la politique de flexibilité des entreprises.

Proposition 9

Assouplir les conditions d'exécution du contrat de travail en cas de crise par la conclusion d'accords d'entreprise ou de branche.

Proposition 10

Assurer les conditions d'une flexibilité responsable par la garantie d'une employabilité de tous les salariés, quelle que soit la forme de leur contrat de travail.

Proposition 11

Orienter l'obligation légale de formation vers les salariés les moins qualifiés (congé individuel de formation réservé aux salariés les moins qualifiés, droit individuel de formation abondé en proportion inverse du niveau initial de qualification).

Proposition 12

Concentrer les dépenses publiques de formation et généraliser l'alternance au profit des populations les plus vulnérables hors de l'emploi (jeunes non qualifiés, seniors).

Rythme des innovations, développement du « juste à temps » et concurrence mondialisée : la réactivité et la flexibilité du marché du travail deviennent une des conditions de la compétitivité et de la croissance. Assumer clairement cette part de flexibilité nécessaire, en partager les contraintes afin de la rendre socialement acceptable est un moyen plus efficace de développer l'emploi que des déplorations vaines. En nous inspirant de la Suède et du Danemark, nous devons inventer, avec les partenaires sociaux, les modalités d'une flex-sécurité à la française, conforme aux traditions de notre droit et de nos ressources humaines. Car renforcer la souplesse de notre marché du travail doit aller de pair avec de nouvelles protections et de nouveaux droits qui assurent des conditions de travail et des parcours professionnels de qualité à l'ensemble des salariés.

La condition de cette refondation de notre pacte social, c'est de garantir l'autonomie du dialogue social, qui doit devenir, comme en Allemagne, un véritable levier de compétitivité. C'est une révolution culturelle que nous proposons de pérenniser en faisant garantir constitutionnellement l'autonomie de la négociation des partenaires sociaux.

L'autre aspect majeur de cette refondation, c'est la pertinence et l'équité de la protection sociale. Priorité doit être donnée aux publics les plus vulnérables, jeunes non qualifiés et seniors surexposés au chômage, ou salariés peu qualifiés.

Signataires du manifeste



**Pierre
BELLON**

membre du conseil
d'orientation de l'Institut
de l'entreprise



**Marie-Thérèse
BERTINI**

président-directeur
général de MTB Conseil



**Michel
BON**

président du conseil
de surveillance
de Devoteam



**Laurent
BURELLE**

président -
directeur général
de Plastic Omnium



**Philippe
CARLI**

directeur général
du Groupe Amaury



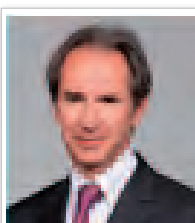
**Bertrand
COLLOMB**

président d'honneur de
l'Institut de l'entreprise



**Pascal
COLOMBANI**

président du conseil
d'administration
de Valeo



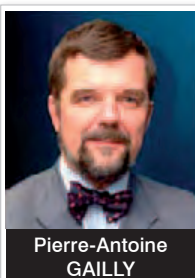
**Philippe
CROUZET**

président
du directoire
de Vallourec

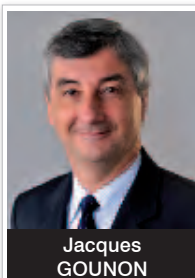


**Vsevolod
DMITRIEFF**

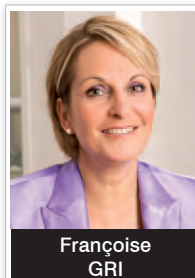
président du conseil
de surveillance
de CNIM



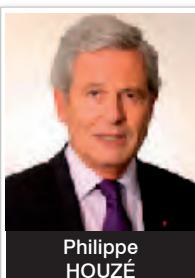
**Pierre-Antoine
GAILLY**
membre du conseil
d'orientation de l'Institut
de l'entreprise



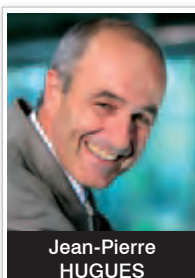
**Jacques
GOUNON**
président-directeur
général d'Eurotunnel



**Françoise
GRI**
présidente de Manpower
Group France et Europe
du Sud



**Philippe
HOUZÉ**
président du directoire
du Groupe Galeries
Lafayette



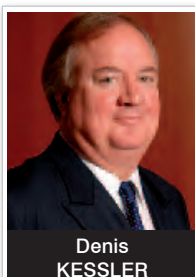
**Jean-Pierre
HUGUES**
président
de GSE



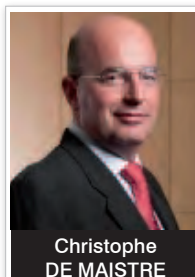
**Xavier
HUILLARD**
président de
l'Institut de l'entreprise,
président-directeur
général de Vinci



**Michel
JACOB**
président
de Galileo Finance



**Denis
KESSLER**
président-directeur
général de Scor

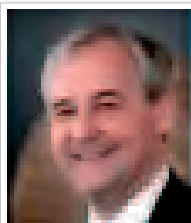


**Christophe
DE MAISTRE**
président de
Siemens France



**Gérard
MESTRALLET**

président-directeur
général de GDF Suez



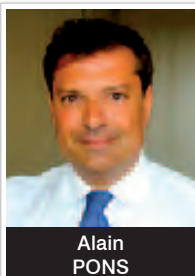
**François
PÉROL**

président
du directoire
de BPCE



**Jean-Luc
PLACET**

président-
directeur général
de IDRH



**Alain
PONS**

président de la direction
générale de
Deloitte France



**Augustin
DE ROMANET**

ancien directeur général
de la Caisse des dépôts
et consignations



**Georges
TROY**

avocat au
barreau de Paris,
Troy & Associés



**Chris
VIEHBACHER**

directeur général
de Sanofi

Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Profondément ancré dans la réalité économique, il concentre sa réflexion sur la relation entre l'entreprise et son environnement et met à contribution un vaste réseau d'experts pour réaliser ses études, également lieu de rencontres et pôle de formation, l'Institut développe une vision de l'entreprise ouverte sur le monde et sur la société.

THINK TANK

L'activité de réflexion se déploie autour de l'entreprise, conçue à la fois comme organisation, comme acteur du monde économique et comme acteur de la société. Pour diffuser ses analyses et ses études, l'Institut de l'entreprise s'appuie sur :

Des rapports et des notes, vecteurs traditionnels de diffusion auprès d'un public de leaders d'opinion.

Un site, Débat&co (www.debateco.fr), dont l'objectif est d'animer le débat économique et social. Une revue trimestrielle, *Sociétal*, qui propose des analyses et des réflexions sur les grands débats d'économie et de société (www.societal.fr).

RENCONTRES

Ouvertes à un large public ou réservées aux adhérents, les manifestations organisées par l'Institut de l'entreprise visent à favoriser le partage d'expérience sur des enjeux liés aux questions économiques et à l'entreprise.

Les manifestations de l'Institut de l'entreprise visent à stimuler la réflexion sur des sujets d'intérêt collectif. Dirigeants d'entreprise, personnalités politiques, experts issus de l'entreprise ou du monde universitaire sont invités à s'exprimer à l'occasion de déjeuners, de conférences et de débats.

FORMATION

L'Institut de l'entreprise propose des programmes pédagogiques qui ont pour objectif de sensibiliser les différents publics appartenant à l'écosystème des entreprises aux enjeux économiques et sociaux auxquels elles sont confrontées. Dans ce cadre, l'Institut s'adresse prioritairement aux enseignants de Sciences économiques et Sociales (SES), avec le programme Enseignants-Entreprises et aux Jeunes « hauts potentiels » issus de tous corps de métier, avec l'Institut des Hautes Études de l'Entreprise (IHEE).

Pour en savoir plus : www.institut-entreprise.fr



29, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 23 05 40
Fax : +33 (0)1 47 23 79 01
www.institut-entreprise.fr
www.debateco.fr

